

## PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
du Limousin**

Service Prévention des Pollutions,  
des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques,  
des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

Limoges, le 11 avril 2012

Le Directeur,

à

Monsieur le Directeur  
de la Société AREVA MINES  
1 avenue du Brugeaud  
87250 BESSINES SUR GARTEMPE

**Objet : AREVA MINES  
Rapport de visite d'inspection – Site minier « Le Dognon » à Sainte Marie de Vaux (87)**

Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « Le Dognon » à Sainte Marie de Vaux (87) 7 novembre 2011
Situation administrative :	Permis de d'exploitation accordé à la COGEMA Arrêté préfectoral du 5 janvier 1982 donnant acte de la déclaration d'abandon des travaux Mine à ciel ouvert – 1961 – 6 713 kg d'uranium Exploitant : AREVA Mines Propriétaire du site : privé
Nom et fonction des personnes rencontrées lors de la visite :	
Agents DREAL en charge des mines :	
Référentiels utilisés :	Bilan de fonctionnement de la Haute-Vienne de 2004 Arrêté préfectoral du 5 janvier 1982

L'ancien site minier « Le Dognon » se localise sur différentes parcelles clôturées et utilisées comme pâturage ou terrain vague appartenant à un propriétaire privé.

L'emplacement de l'ancienne mine à ciel ouvert est supposée au niveau des broussailles et des ronces, aucune autre protection n'existe. Selon le bilan de fonctionnement, l'excavation a été totalement remblayée. Ce point n'a pas pu être vérifié compte tenu des difficultés d'accès. Aucune autre trace de l'ancienne exploitation n'est visible (pas de verse, terrains régaliés, etc).

**Emplacement présumé  
de la mine à ciel ouvert**



Les débits de dose mesurés sur le site se situent autour de 0,2 microSievert/heure (soit le bruit de fond naturel environnant). Ce site n'appelle pas d'observations particulière de la part du service en charge de l'inspection.